



1er février – 14 avril 2023
Dépôt du dossier de candidature



1er février – 14 avril 2023
Procédure de pré-sélection du
dossier de candidature



1er février – 14 avril 2023
**Information par mel si candidature retenue et
convocation à l'audition du 27 avril 2023
avec les recruteurs des enseignes du réseau DISTRISUP**

HYPOTHESE 1



Audition du 27 avril 2023

- > **Affichage du planning des rencontres** Enseignes DISTRISUP/Candidat
- > **Possibilité de rencontrer les enseignes DISTRISUP en spontané** en fonction des disponibilités des recruteurs



15 h – Fin des auditions

- > Récapitulatif des choix des professionnels du réseau DISTRISUP et mise en parallèle avec les souhaits des candidats



17 h – Annonce des résultats auprès des candidats suivie de la formalisation des relations Enseignes/Candidats



J'ai décroché un contrat* et ma place en LP DISTRISUP à l'IUT Angers-Cholet



Je n'ai pas décroché de contrat, tout n'est pas perdu (voir hypothèse 3)

* Mon salaire est garanti au minimum à 80 % du SMIC

HYPOTHESE 2

L'entreprise partenaire du réseau DISTRISUP où j'ai effectué mon BTS/BUT ou mon stage me propose un contrat d'apprentissage pour suivre la LP DISTRISUP



1er février – 14 avril 2023
Dépôt du dossier de candidature



1er février – 14 avril 2023
Procédure de pré-sélection du
dossier de candidature



1er février – 14 avril 2023
Information par mel si candidature retenue



J'ai ma place en LP DISTRISUP à l'IUT Angers-Cholet



HYPOTHESE 3 Je n'ai pas été retenu.e lors des auditions du 27 avril ou je n'ai pas pu venir et s'il reste des places



Dépôt du dossier de candidature



Procédure de sélection sur dossier



Information par mel si candidature retenue
sous condition d'avoir un contrat d'alternance



J'ai décroché un contrat

- > Je complète la fiche 'missions' et la renvoie pour validation à D. RULENCE
- > Après validation, je peux signer mon contrat



Je cherche une entreprise dans et/ou hors réseau Distrisup

